ABBVIE
Société par actions simplifiée au capital de 133.449.467,40 Euros
Siège social : 10 Rue d'Arcueil, 94528 RUNGIS CEDEX
750 775 660 RCS CRETEIL

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025

.....

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 31.966.863,55 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Sur le bénéfice de l'exercice 31.966.863,55 €
- Il sera prélevé 5%, soit (1.598.343,18) €
- au titre de dotation à la réserve légale qui,
- après affectation, s'élèvera à 12.381.257,73 €
-
- Le solde, soit 30.368.520,37 €
 sera distribué intégralement à titre de dividende à l'Associé Unique,
 la société Allergan Holdings France
-
- Compte Report à nouveau avant affectation 84.189.978,39 €
- sur lequel il sera prélevé la somme de (69.631.479,63) €
- distribuée intégralement à titre de dividende à l'Associé Unique,
- la société Allergan Holdings France
-
- Soit la distribution d'une somme de 100.000.000 €
- à titre de dividende à l'Associé Unique, la société Allergan Holdings France

La mise en paiement de cette distribution interviendra dans le délai de 9 mois à compter de l'ouverture de l'exercice en cours.

En conséquence, le montant du compte « Report à nouveau » sera réduit de la somme de 84.189.978,39 € à la somme de 14.558.498,76 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes mis en paiement ont été les suivants :

Exercice	Montant par actions	Montant Total
2021	-	-
2022	-	-
2023	0,27 €	40.000.000 €

.....

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Monsieur Stéphane LASSIGNARDIE



ABBVIE
Société par actions simplifiée au capital de 133.449.467,40 Euros
Siège social : 10 Rue d'Arcueil, 94528 RUNGIS CEDEX
750 775 660 RCS CRETEIL

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



Pour copie certifiée conforme
Le Président

I. BILAN AU 31/12/2024

A. Bilan Actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	220 282	220 282		5 778
Fonds commercial	196 139 413		196 139 413	196 139 413
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	6 656 970	5 254 583	1 402 387	1 704 075
Installations techniques, mat. et outillage	13 125 525	9 896 012	3 229 513	3 846 255
Autres immobilisations corporelles	4 388 538	2 837 499	1 551 039	1 795 582
Immobilisations en cours	331 856		331 856	
Avances et acomptes	15 693		15 693	157 788
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	156 323 997		156 323 997	148 793 016
Autres immobilisations financières	1 003 246		1 003 246	963 814
ACTIF IMMOBILISE	**378 205 520**	**18 208 375**	**359 997 144**	**353 405 721**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	111 998		111 998	155 827
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	160 052 166	2 069 552	157 982 614	148 269 748
Avances, acomptes versés sur commandes	5 848 400		5 848 400	21 187 678
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	108 052 637	657 668	107 394 969	99 427 741
Autres créances	84 801 144		84 801 144	7 391 959
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				163 596
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 140 433		1 140 433	834 626
ACTIF CIRCULANT	**360 006 778**	**2 727 220**	**357 279 558**	**277 431 176**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	87 222		87 222	
TOTAL GENERAL	**738 299 519**	**20 935 595**	**717 363 924**	**630 836 897**

B. Bilan Passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 133 449 467)	133 449 467	133 449 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 846 322	22 846 322
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	10 782 915	9 457 214
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	84 189 978	99 001 666
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**31 966 864**	**26 514 013**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**283 235 546**	**291 268 682**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges	34 261 105	29 923 533
Provisions pour retraites et obligations similaires	23 502 928	28 365 185
PROVISIONS	**57 764 033**	**58 288 718**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 466	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 698 619	26 843 798
Dettes fiscales et sociales	287 825 865	193 516 116
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 120 064	58 907 603
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 705 331	1 962 050
DETTES	**376 364 346**	**281 229 567**
Ecarts de conversion passif		49 930
TOTAL GENERAL	**717 363 924**	**630 836 897**

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

Rubriques	Exercice 2024 France	Exercice 2024 Exportation	Exercice 2024 Total	Exercice 2023
Ventes de marchandises	722 604 533	463	722 604 996	698 725 666
Production vendue de biens				
Production vendue de services	420 427	20 370 878	20 791 306	19 267 494
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**723 024 961**	**20 371 341**	**743 396 302**	**717 993 160**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			21 020 748	7 829 150
Autres produits			343 882	254 022
PRODUITS D'EXPLOITATION			**764 760 932**	**726 076 332**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			397 570 441	415 362 658
Variation de stock (marchandises)			-9 714 078	-30 718 962
Achats de matières premières et autres approvisionnements			604 291	665 845
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			43 830	-64 936
Autres achats et charges externes			112 260 424	108 655 725
Impôts, taxes et versements assimilés			74 656 737	52 629 930
Salaires et traitements			81 823 009	79 500 254
Charges sociales			41 293 240	39 955 550
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 862 011	2 154 710
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			655 356	1 565 352
Dotations aux provisions			19 663 218	13 959 352
Autres charges			151 200	83 656
CHARGES D'EXPLOITATION			**720 869 679**	**683 749 134**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**43 891 253**	**42 327 199**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			**9 932 916**	4 393 268
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			9 932 916	4 393 268
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**474 698**	**864 562**
Dotations financières aux amortissements et provisions			87 222	
Intérêts et charges assimilées			387 476	864 562
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**9 458 217**	**3 528 706**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**53 349 470**	**45 855 905**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**25 305**	**229 236**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			13 173	148 389
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			12 131	80 847
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-25 305**	**-229 236**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			6 369 584	5 996 163
Impôts sur les bénéfices			14 987 718	13 116 492
TOTAL DES PRODUITS			**774 693 848**	**730 469 601**
TOTAL DES CHARGES			**742 726 984**	**703 955 587**
BENEFICE OU PERTE			**31 966 864**	**26 514 013**

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité et Faits marquants

La société Abbvie, sise au 10 rue d'Arcueil sur Rungis (94) exerce son activité de commercialisation et de distribution sur le territoire français (y compris DROM COM), de médicaments essentiellement actifs sur des maladies dites chroniques.

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat de l'exercice est de 717 363 924 € et le résultat net comptable s'élève à 31 966 864 €.

Le chiffre d'affaires 2024 figurant dans les comptes statutaires ABBVIE est de 743 396 302 € en hausse de 3,5 % par rapport à l'année 2023.

Les ventes nettes de taxes et autres déductions s'élèvent en 2024 à 653,2 millions €, à la hausse par rapport à l'année 2023 d'environ 0,1 %.

La société comptabilise en chiffre d'affaires les remises conventionnelles dues en application d'une convention conclue avec le CEPS nettes des crédits de remises considérant qu'il s'agit d'un ajustement du prix des médicaments.

L'évolution s'explique principalement par les évènements ci-dessous :

- Le chiffre d'Affaires du produit Humira décroît de 18,9 millions € en 2024. D'une part, les volumes ont été impactés de manière significative par la pénétration des biosimilaires sur le marché de l'Adalimumab. De l'autre, les ventes ont également été affectés par une réduction de prix de 10 % depuis mars 2023. Cette baisse est compensée par la croissance continue du chiffre d'affaires de Rinvoq et Skyrizi d'environ 36,5 millions €.

 Cette performance s'explique, d'un côté, par le lancement, en février 2024, d'indications supplémentaires en gastroentérologie pour Rinvoq, dont la contribution s'élève à +13,0 millions €, et, de l'autre, par la croissance continue de Skyrizi en dermatologie (+15,0 millions €) et en rhumatologie (+4,5 millions €).

- Les ventes en Hépatite C sont en décroissance de 7,4 millions € soit -18%, principalement en raison des effets de la régulation de prix -10% en février 2024 (l'impact de -4,5 millions €) ainsi que la décroissance des volumes -2,9 millions € due à la baisse du marché patients -9% par rapport à 2023.

- Le produit Venclyxto poursuit sa croissance avec une augmentation du CA de 14,7 millions € en 2024. La performance est principalement portée par la forte progression des indications CLL 1ère ligne et de l'AML 1ère ligne.

- Le portefeuille Eye Care est en décroissance sur 2024, avec un total à 116,8 millions €, soit -3,7% par rapport à 2023 :

- Ozurdex poursuit sa croissance portée par une augmentation de 2,2% de ses volumes et termine l'année avec 62,2 millions € de CA.

- Les produits du glaucome sont en décroissance d'environ 5%. Ils font face à une forte concurrence et à la présence des génériques notamment sur les références Ganfort MD et Lumigan.

- Les produits contre la sècheresse oculaire, Refresh et Optive ont connu des problèmes de production entrainant une diminution de leur chiffre d'affaires de 2,5 millions €.

- Duodopa continue de croître, enregistrant une augmentation de 1,5 million € grâce à une base de patients plus élevée qu'en 2023. En 2024, le traitement a gagné 91 patients nets, soit une croissance de 8 % par rapport à 2023.

- Le produit Scyova a été lancé en novembre 2024 et a atteint 0,8 million € de CA en 2024.

- Le Botox Thérapeutique continue également sa progression, avec une augmentation de 1,3 million € par rapport à 2023, ce qui représente une croissance de 4 %.

- Les produits HIV sont en décroissance de 0,4 million € par rapport à l'année précédente.

- La concurrence des génériques demeure très intense pour Sevorane, entraînant une diminution des ventes, passant de 9,0 millions € en 2023 à 7,7 millions € en 2024, soit une baisse de 15 %.

- Les ventes de produits esthétiques nettes de taxes et autres déductions s'élèvent à 41,7 millions € en 2024, enregistrant une baisse de 13,2% par rapport à l'année 2023. L'évolution de l'activité Allergan Esthétique s'explique principalement par les éléments suivants :

 - Le chiffre d'affaires de la gamme Juvederm a connu une forte diminution de 22,1%, principalement en raison de la perte du principal client "grand compte" et d'un marché en décroissance et très concurrentiel avec des prix plus bas.

 - Le produit HArmonyCa continue de s'imposer sur le marché, affichant une croissance impressionnante de 91,7%. L'évènement HarmonyCa Next Level, et la conversion continue de nouveaux clients ont été les éléments clés de cette performance.

 - Le chiffre d'affaires de la gamme Vistabel a progressé de 4,3%, avec une part de marché maintenue dans un marché en croissance.

 - L'activité de cryolipolyse (CoolSculpting) a enregistré une baisse globale de 34,1 % en raison de l'arrêt des ventes des machines CoolSculpting. Toutefois, elle a atteint une certaine stabilité sur les ventes de consommables, affichant une légère diminution de 1,3 %.

La Taxe M 2023 (clause de sauvegarde) a été facturée pour 22,9 millions € et en 2024, elle a été estimée à 57,2 millions € en raison d'une croissance du marché pharmaceutique net estimée à +6,1%.

La société continue également de gérer étroitement les ressources de fabrication et de chaîne d'approvisionnement afin de garantir aux patients un approvisionnement ininterrompu de leurs médicaments.

Règles OCDE Pilier 2

Les règles de Pilier 2 de l'OCDE s'appliquent généralement aux entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires consolidé est égal ou supérieur à 750 millions d'euros. Sous réserve de certains dispositifs transitoires de protection (« safe harbor »), les grandes entreprises multinationales relevant du champ d'application sont tenues de calculer leur taux effectif d'impôt (TEI- GloBE) pour chaque juridiction où elles exercent leurs activités et seront soumises à un impôt complémentaire de la différence entre leur taux effectif d'impôt (TEI) pour chaque juridiction et le taux minimum de 15%. Si le taux effectif d'impôt (TEI) dans une juridiction est de 15% ou plus, aucun impôt complémentaire ne sera payable.

La législation du Pilier 2 a été adoptée en 2023 en France, et est entrée en vigueur le 1er janvier 2024. Le groupe AbbVie a effectué une évaluation de son exposition potentielle à cet impôt complémentaire prévu par Pilier 2 en France. Les résultats de l'analyse sont reflétés dans les états financiers pour l'année 2024.

1.2. Activité de recherche et développement

La société poursuit ses activités de recherche et de développement.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes Généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2015-06 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 23 novembre 2015 et homologué par arrêté ministériel du 4 décembre 2015 (JO du 8 décembre 2015).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

2.2. Utilisation d'Estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2024, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite

3. REGLES D'EVALUATION DES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

3.1. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires d'acquisition.

Les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles sont de 3 ans pour les logiciels et licences et de 5 ans pour les autres immobilisations incorporelles.

3.2. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Evaporateurs	10 ans
Pompes	5 ans

3.3. Autres Immobilisations Financières

Les prêts et créances immobilisés sont valorisés à leur valeur actuelle. Une provision est constatée lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-remboursement.

3.4. Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti" (FIFO), la valeur des marchandises et approvisionnements incluant les frais accessoires d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de critères distincts :

- Lorsque les produits sont défectueux (retours clients, produits en attente de destruction) ou obsolètes (date de péremption empêchant toute commercialisation) ou encore s'il existe un risque spécifique de non-commercialisation, la provision est constituée pour la valeur d'inventaire ;

- Pour l'ensemble des produits, une provision est constituée sur la base des résultats d'une analyse mensuelle de la rotation des stocks tenant compte de la date de péremption et des prévisions de ventes de chacun d'entre eux. La provision est alors calculée en fonction de la valeur d'inventaire pondérée par un coefficient résultant de la durée de commercialisation résiduelle et du poids de l'éventuel sur stockage estimé par rapport aux ventes prévisionnelles.

3.5. Clients et autres créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

3.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

3.7. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.
L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

3.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

3.8.1 Engagements à long terme de retraite, pour primes liées à l'ancienneté et d'autres avantages

Les engagements à long terme de retraite sont comptabilisés par la société pour l'intégralité des provisions pour retraites et autres avantages similaires dont bénéficient ses salariés.
Concernant la provision relative aux engagements des indemnités de fin de carrière, elle est en accord avec la recommandation ANC 2013-02, ainsi les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Le taux d'Actualisation retenu est de 3,4 %.
- Le coefficient de Turn-over est dégressif avec l'âge, il a été revu courant 2020 de sorte qu'il correspond à la rotation moyenne effective des salariés de la Société sur les cinq derniers exercices.
- La table de mortalité utilisée est celle actualisée provenant des services publics statistiques nationaux INSEE 2018 - 2020.
- Le taux de progression des salaires retenu est de 3,5 %.
- La date de départ retenue varie entre 61 ans et 63 ans, en fonction de l'âge des salariés.

En 2024, nous avons décidé de comptabiliser les écarts actuariels dans le compte de résultat pour harmoniser les pratiques au sein du groupe AbbVie. Par conséquent, l'engagement de retraite lié aux indemnités de fin de carrière est inscrit au passif du bilan et s'élève à 19,8 millions €.

Les accords d'entreprise de la société prévoient l'attribution de primes et congés aux salariés dès lors qu'ils atteignent un certain niveau d'ancienneté. Cette attribution est graduelle et s'échelonne sur l'ensemble de la vie professionnelle des salariés au sein de l'entreprise. L'engagement correspondant à ces primes est valorisé à l'aide des mêmes paramètres d'actualisation et de probabilités que ceux utilisés pour le calcul des engagements des indemnités de départ en retraite. Il s'élève à 3,6 millions € en fin d'exercice 2024.

La provision cumulée des Engagements à Long Terme de Retraite et obligations similaires au titre de l'année 2024 s'élève à 23,4 millions €**.**

4. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

5. Changement de Méthodes Comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est à signaler sur l'exercice 2024.

6. Notes relatives aux postes de Bilan et du Compte de Résultat

6.1 Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Sorties	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement					
Fonds de commerce	196 139 413				196 139 413
Autres postes d'immobilisation incorporelles	171 737		58 890	10 345	220 282
Total 1 Incorporelles	196 311 150	**0**	**58 890**	**10 345**	196 359 695
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…..	6 609 055	47 915			6 656 970
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	12 816 144	476 371		166 990	13 125 525
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 405 447	181 105	58 890	139 124	4 388 538
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**23 830 646**	**705 391**	**58 890**	**306 114**	**24 171 033**
Immobilisations corporelles en cours (1)		331 856			331 856
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**331 856**	**0**	**0**	**331 856**
Immobilisations en cours/acomptes	157 788	189 761		331 856	15 693
TOTAL	**220 299 584**	**895 152**	**58 890**	**648 315**	**220 546 421**

Les immobilisations incorporelles brutes (196,3 millions €) correspondent principalement aux éléments du fonds de commerce apportés au 1er octobre 2012 par les sociétés Abbott France (pour 187,1 millions €), Abbott Products (pour 3,8 millions €) et Allergan pour 5,2 millions € en date du 1er novembre 2022.

La variation des immobilisations corporelles +0,4 million € s'explique principalement par :

- L'acquisition de matériels informatiques et mobiliers pour +0,4 million €
- L'acquisition d'évaporateurs et pompes pour +0,3 million €

- La sortie de matériels informatiques et évaporateurs obsolètes pour -0,3 million €.

6.2 Amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	165 959	64 668	10 345	220 282
Total 1	**165 959**	**64 668**	**10 345**	**220 282**
Terrains				
Constructions	4 904 981	349 602	0	5 254 583
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	8 969 888	1 087 600	161 477	9 896 012
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	2 609 864	419 030	191 396	2 837 499
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**16 484 734**	**1 856 232**	**352 873**	**17 988 095**
TOTAL	**16 650 693**	**1 920 900**	**363 218**	**18 208 377**

L'amortissement des immobilisations figurant au bilan enregistre le cumul des dotations constatées depuis les apports effectués au 1er octobre 2012 diminué des cumuls d'amortissements des immobilisations sorties.

6.3 Immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Sorties et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2024	Provision	Valeur Nette au 31/12/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	149 756 830	7 746 512	176 098	157 327 243		157 327 243
TOTAL	149 756 830	7 746 512	176 098	157 327 243		157 327 243

Les immobilisations financières (157,3 millions €) concernent le prêt accordé à Forest à hauteur de 156,1 millions, à des intérêts de 0,2 million € et aux dépôts de garantie pour 1,0 million €.

6.4 Stocks et en-cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2024
Matières premières	111 998		111 998
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	160 052 166	2 069 552	157 982 614
TOTAL	**160 164 164**	**2 069 552**	**158 094 612**

La Valeur Nette du Stock de Marchandises passe de 148,8 millions € en 2023 à 157,9 millions € à fin 2024, soit une hausse du stock en valeur nette de 9,7 millions € expliquée par :

- Une baisse des stocks en valeurs brutes de 12,2 millions € :
 - Ozurdex, spécialité Ophtalmologie pour (- 6,7 millions €) ;
 - Spécialité de Botox thérapeutique pour (- 2,4 millions €) ;
 - Juvederm, spécialité Médecine Esthétique, pour (- 1,7 million €) ;
 - Skyrizi, spécialité en dermatologie, pour (-1,4 million €) ;

- Une hausse des stocks en valeurs brutes de 22,2 millions € :
 - Humira, spécialité Immunologie, pour (+12 millions €) ;
 - Venclyxto, spécialité en Hématologie, pour (+4,8 millions €) ;
 - Scyova, spécialité contre la maladie de Parkinson pour (+2,4 millions €) ;
 - Rinvoq, spécialité en Immunologie, pour (+1,7 million €) ;
 - Maviret, spécialité en Hépatologie pour (+1,3 million €) ;

- La provision pour dépréciation du stock est restée stable par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 2 millions € pour l'exercice 2024.

6.5 Provisions

Provisions inscrites au bilan En Euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**0**	**0**	**0**	**0**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		87 222		87 222
Provisions pour retraites et obligations similaires	28 365 185	82 786	5 032 264	23 415 706
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des Immos				
Provisions pour gros entretien grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	29 923 533	19 580 432	15 242 860	34 261 105
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**58 288 718**	**19 750 440**	**20 275 124**	**57 764 033**
Dépréciation des immobilisations incorporelles				
Dépréciation des immobilisations corporelles				
Dépréciation des immobilisations financières				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Autres immobilisations financières				
Dépréciation des stocks et en cours	2 068 340	655 356	654 144	2 069 552
Dépréciation des comptes clients	689 187		31 518	657 668
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**2 757 527**	**655 356**	**685 662**	**2 727 220**

Aucune provision réglementée n'est comptabilisée dans les livres d'AbbVie.

Les provisions pour Risques et Charges portées au bilan pour 57,7 millions € couvrent les éléments suivants :

- 19,8 millions € couvrant les engagements de retraite contre 24,7 millions € au 31/12/2023.
- 3,6 millions € pour les avantages liés à l'ancienneté des salariés contre 3,6 millions € au 31/12/2023;
- 34,3 millions € pour des risques et litiges divers contre 29,9 millions € au 31/12/2023.

6.6 Etat des échéances des Créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 351,3 millions € en valeurs brutes au 31/12/2024 et l'état des échéances se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**157 327 243**	**156 323 997**	**1 003 246**
Créances rattachées à des participations			
Prêts	156 323 997	156 323 997	
Autres immobilisations financières	1 003 246		1 003 246
ACTIF CIRCULANT :	**195 991 511**	**195 991 511**	**0**
Clients	107 394 969	107 394 969	
Clients douteux	657 668	657 668	
Personnel et comptes rattachés	277 527	277 527	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	2 819 959	2 819 959	
Groupe et associés	81 185 152	81 185 152	
Débiteurs divers	518 506	518 506	
Charges constatées d'avance	1 140 433	1 140 433	
TOTAL	**351 321 457**	**350 318 211**	**1 003 246**

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

Les créances clients s'établissent à 107,4 millions € contre 99,4 millions € en 2023.
La hausse des créances clients de fin d'année s'explique par un montant des lettres de change remises en banque en fin d'année et sera encaissé début janvier.

Le DSO (délai de paiement des clients) est stable sur l'année, les créances clients représentent 35,8 jours de chiffre d'affaires en 2024 comme sur 2023.

Les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 0,7 million €, et sont en légère baisse.

Le poste créances Groupe s'élève à 81,2 millions €. Il est constitué principalement de créances clients inter-compagnies pour 33,3 millions € et d'autre part de notre position de cash pool positive de 47,8 millions € soit une augmentation de 77,5 millions € par rapport à l'exercice précédent.

6.7 Etat des échéances des Dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	14 466	14 466		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	39 698 619	39 698 619		
Personnel et comptes rattachés	23 765 357	23 765 357		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 186 603	13 186 603		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	250 873 905	250 873 905		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	45 724 598	45 724 598		
Autres dettes	395 467	395 467		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	2 705 331	2 705 331		
TOTAL	**376 364 345**	**376 364 345**	**0**	**0**

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Les dettes Fournisseurs et comptes rattachés sont de 39,7 millions €, en hausse de 12,8 millions € par rapport à 2023. La progression des dettes fournisseurs s'explique par la hausse des factures non parvenues pour l'exercice 2024 liée à une hausse des charges externes.

Le poste "Autres Impôts et Taxes" concernent les dettes et provisions de taxes et remises conventionnelles sur médicaments ainsi que le montant des prélèvements à la source à verser pour le compte des employés, au total ce poste représente un montant de 250,8 millions €.

Le poste "Groupe et associés" diminue de 11,6 millions €. Il se compose d'une part, des dettes fournisseurs inter-compagnies (achat de marchandises) 45,6 millions €, en hausse sur décembre 2024 ,celui-ci varie sensiblement en fonction des produits livrés sur la fin d'année et d'une dette d'impôt sur les sociétés vis de vis de Forest Holdings, tête de groupe fiscal pour 0,1 millions €. Le montant à verser au titre de l'impôt société au 31/12/2024 est de 14,9 millions € tandis que les acomptes versés sur 2024 représentent une somme de 14,8 millions €.

6.8 Produits constatés d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits d'exploitation	2 705 331	1 962 050
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**2 705 331**	**1 962 050**

Les produits constatés d'avance sont constitués du chiffre d'affaires lié aux produits non réceptionnés par les clients à la date de clôture.

6.9 Charges constatées d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Charges d'exploitation	1 140 433	834 626
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**1 140 433**	**834 626**

Les charges constatées d'avance enregistrent les charges comptabilisées pendant l'exercice mais relatives à un exercice ultérieur.
Les charges constatées d'avance concernent notamment des charges de loyer du bâtiment pour 0,9 million €, ainsi que diverses charges liées à des évènements prévus sur 2025 pour 0,2 million €.

6.10 Écarts de conversion Actif-Passif

Postes concernés En Euros	ECART DE CONVERSION ACTIF TOTAL	Compensé par Couverture de change	Provisions pour perte de changes	Ecart de conversion Actif
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation	87 222		87 222	87 222
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations				
Total des Ecarts de conversion	**87 222**	**0**	**87 222**	**87 222**

Un écart de conversion Actif a été constaté sur 2024 pour un montant de 87 222 euros, le montant d'écart de conversion Passif à la clôture au 31/12/2023 a été repris sur l'exercice 2024.

6.11 Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombres de titres A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursé pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	148 277 186	0	0	148 277 186	0,90

Ces actions sont intégralement détenues par la société Allergan Holdings France située à Courbevoie en France.

6.12 Variation des capitaux propres

(En Euros)	Variation des capitaux propres					
	Au 31/12/2023	Variation de capital	Affectation du résultat 31/12/2023	Résultat de l'exercice	Autres variations	Au 31/12/2024
Capital social	133 449 467					133 449 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 846 322					22 846 322
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	9 457 214		1 325 701			10 782 915
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	99 001 666		25 188 312			84 189 978
Résultat de l'exercice	26 514 013		-26 514 013	31 966 864	40 000 000	31 966 864
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total Capitaux Propres	**291 268 682**	**0**	**0**	**31 966 864**	**40 000 000**	**283 235 546**

Le résultat de l'exercice 2023 a été affecté à la réserve légale pour 1,3 million € et le solde au report à nouveau. Il a été procédé à une distribution de dividendes sur l'exercice 2024 pour un montant de 40,0 millions €.

6.13 Eléments concernant les entreprises liées et participations

Chiffres exprimés en euros	Entreprises liées	Participations	Total 2024	Entreprises liées	Participations	Total 2023
Avances et acomptes sur immobilisations						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Prêts	156 123 119		156 123 119			148 416 039
Autres immobilisations financières	200 878		200 878			376 977
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	81 185 152		81 185 152			3 612 164
Capital souscrit appelé, non versé						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
Emprunts et dettes financières divers						
Avances et acomptes reçus sur commandes						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	45 724 598		45 724 598			57 298 290
Produits de participations						
Autres produits financiers						
Charges financières	0		0	0		0

Les créances clients envers le Groupe correspondent au montant des créances inter compagnies pour 33,3 millions € et d'autre part à notre position de cash pool positif de 47,8 millions €, incluant les intérêts du prêt vers Forest Holding France pour un montant de 0,1 million €.

Les dettes envers le Groupe correspondent aux comptes courants qui enregistrent les dettes d'approvisionnements auprès du Groupe pour 42,3 millions €, 1,0 million écart de change, et une dette d'impôt sur les sociétés de 2,4 millions €.

6.14 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024			Exercice 2023
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	722 604 533	463	722 604 996	698 725 666
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	420 427	20 370 878	20 791 306	19 267 494
Chiffre d'affaires	**723 024 961**	**20 371 341**	**743 396 302**	**717 993 160**
%	97	3	100	

6.15 Chiffre d'Affaires par zone géographique

Répartition par zone géographique (En euros)	Exercice 2024	Exercice 2023
France	723 024 961	698 725 666
Etranger	20 371 341	19 267 494
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**743 396 302**	**717 993 160**

La variation du chiffre d'affaires de +25,4 millions € est due à la hausse des ventes de marchandises France pour +23,3 millions € et à une augmentation du niveau des refacturations pour 1,1 million €.

6.16 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 9,4 millions € et s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	9 932 916	4 393 268
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	9 932 916	4 393 268
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	474 698	864 562
Dotations financières aux amortissements et provisions	87 222	
Intérêts et charges assimilées	387 476	864 562
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**9 458 217**	**3 528 706**

Les charges d'intérêts concernent essentiellement les escomptes financiers accordés aux clients, les produits financiers représentent les intérêts sur prêts reçus de Forest Holding France, le différentiel est généré par notre position de cash pool avec Abbvie Finance BV.

6.17 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice est une perte de 25 305 € s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 305	229 236
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 173	148 389
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 131	80 847
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-25 305**	**-229 236**

Le résultat exceptionnel est lié au résultat de la cession, en valeur nettes, d'immobilisations, essentiellement du matériels défectueux ou obsolètes et de diverses pénalités.

6.18 Impôt sur les Sociétés

Le montant de l'Impôt sur les Sociétés de 14,9 millions € se décompose ainsi :

Impôt sur les sociétés au taux standard de 25,0 % pour 18,3 millions €
Contribution sociale de 3,3% pour 0,6 million €

Sur lesquels viennent en déduction :

- La déduction Mécénat pour - 0,1 million €
- Le Crédit Impôt Recherche pour - 3,7 millions €, et Famille pour un montant marginal.

Aux termes d'un accord intervenu au cours de l'année 2022, la société a conclu une convention d'intégration fiscale avec la société « FOREST HOLDINGS FRANCE » qui détient indirectement ses titres à plus de 95 %.

Le groupe fiscal formé par « FOREST HOLDINGS France » et ses filiales est régi par les dispositions suivantes : chaque filiale verse à « FOREST HOLDINGS France », à titre de Contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat de l'exercice si elle était imposée distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les filiales auraient bénéficié en l'absence de l'intégration.

La convention ne contient pas de clause de rétrocession des déficits.

6.19 Accroissements et allégements de la dette future

Rubriques Allégements futurs du résultat taxable (en milliers €)	Exercice 2024	Exercice 2023
Provision pour indemnité de départ en retraite	19 790 584	21 299 354
Provision pour participation des salariés	6 369 584	5 996 163
Provision pour dépréciation clients		
Provision pour plan d'épargne action et options d'achat d'actions		
Provision sur CA	1 467 353	962 835
Provision pour indemnité de licenciement	485 982	620 199
Contribution de solidarité	1 070 926	992 034
Provision pour retraite supplémentaire		
Provision pour charges diverses	11 324 475	756 882
Risque de change	87 222	
TOTAL	**40 596 126**	**30 627 466**

7. Ventilation de l'effectif moyen

Année fiscale 2024	Effectif
Ingénieurs et Cadres	757
Agents de maîtrise,	66
Techniciens et employés	20
Ouvriers	
Autres	
TOTAL	**843**
Dont Apprentis	47

8. Rémunération des dirigeants

Cette information, qui aurait pour effet de divulguer une situation individuelle, n'est pas précisée.

9. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, à raison de leur fonction dans l'ensemble de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 206 682 €.

10. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale	AbbVie Inc
Siège social	1 Road North Waukegan IL 60064 North Chicago, Illinois (Etats-Unis)

Une consolidation est également établie conformément aux normes US Gaap par AbbVie Inc. Allergan Holding France détenant 100% des titres d'Abbvie SAS, elle est exemptée de produire des comptes consolidés, conformément aux règles et méthodes françaises (article R. 233-15 du Code du Commerce).

AbbVie

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

AbbVie

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société AbbVie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AbbVie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Claire Pajona

I. BILAN AU 31/12/2024

A. Bilan Actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	220 282	220 282		5 778
Fonds commercial	196 139 413		196 139 413	196 139 413
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	6 656 970	5 254 583	1 402 387	1 704 075
Installations techniques, mat. et outillage	13 125 525	9 896 012	3 229 513	3 846 255
Autres immobilisations corporelles	4 388 538	2 837 499	1 551 039	1 795 582
Immobilisations en cours	331 856		331 856	
Avances et acomptes	15 693		15 693	157 788
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	156 323 997		156 323 997	148 793 016
Autres immobilisations financières	1 003 246		1 003 246	963 814
ACTIF IMMOBILISE	**378 205 520**	**18 208 375**	**359 997 144**	**353 405 721**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	111 998		111 998	155 827
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	160 052 166	2 069 552	157 982 614	148 269 748
Avances, acomptes versés sur commandes	5 848 400		5 848 400	21 187 678
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	108 052 637	657 668	107 394 969	99 427 741
Autres créances	84 801 144		84 801 144	7 391 959
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				163 596
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 140 433		1 140 433	834 626
ACTIF CIRCULANT	**360 006 778**	**2 727 220**	**357 279 558**	**277 431 176**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	87 222		87 222	
TOTAL GENERAL	**738 299 519**	**20 935 595**	**717 363 924**	**630 836 897**

B. Bilan Passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 133 449 467)	133 449 467	133 449 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 846 322	22 846 322
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	10 782 915	9 457 214
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	84 189 978	99 001 666
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**31 966 864**	**26 514 013**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**283 235 546**	**291 268 682**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges	34 261 105	29 923 533
Provisions pour retraites et obligations similaires	23 502 928	28 365 185
PROVISIONS	**57 764 033**	**58 288 718**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 466	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 698 619	26 843 798
Dettes fiscales et sociales	287 825 865	193 516 116
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 120 064	58 907 603
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 705 331	1 962 050
DETTES	**376 364 346**	**281 229 567**
Ecarts de conversion passif		49 930
TOTAL GENERAL	**717 363 924**	**630 836 897**

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

Rubriques	Exercice 2024 France	Exercice 2024 Exportation	Exercice 2024 Total	Exercice 2023
Ventes de marchandises	722 604 533	463	722 604 996	698 725 666
Production vendue de biens				
Production vendue de services	420 427	20 370 878	20 791 306	19 267 494
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**723 024 961**	**20 371 341**	**743 396 302**	**717 993 160**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			21 020 748	7 829 150
Autres produits			343 882	254 022
PRODUITS D'EXPLOITATION			**764 760 932**	**726 076 332**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			397 570 441	415 362 658
Variation de stock (marchandises)			-9 714 078	-30 718 962
Achats de matières premières et autres approvisionnements			604 291	665 845
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			43 830	-64 936
Autres achats et charges externes			112 260 424	108 655 725
Impôts, taxes et versements assimilés			74 656 737	52 629 930
Salaires et traitements			81 823 009	79 500 254
Charges sociales			41 293 240	39 955 550
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 862 011	2 154 710
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			655 356	1 565 352
Dotations aux provisions			19 663 218	13 959 352
Autres charges			151 200	83 656
CHARGES D'EXPLOITATION			**720 869 679**	**683 749 134**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**43 891 253**	**42 327 199**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			**9 932 916**	4 393 268
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			9 932 916	4 393 268
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**474 698**	**864 562**
Dotations financières aux amortissements et provisions			87 222	
Intérêts et charges assimilées			387 476	864 562
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**9 458 217**	**3 528 706**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**53 349 470**	**45 855 905**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**25 305**	**229 236**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			13 173	148 389
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			12 131	80 847
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-25 305**	**-229 236**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			6 369 584	5 996 163
Impôts sur les bénéfices			14 987 718	13 116 492
TOTAL DES PRODUITS			**774 693 848**	**730 469 601**
TOTAL DES CHARGES			**742 726 984**	**703 955 587**
BENEFICE OU PERTE			**31 966 864**	**26 514 013**

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité et Faits marquants

La société Abbvie, sise au 10 rue d'Arcueil sur Rungis (94) exerce son activité de commercialisation et de distribution sur le territoire français (y compris DROM COM), de médicaments essentiellement actifs sur des maladies dites chroniques.

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat de l'exercice est de 717 363 924 € et le résultat net comptable s'élève à 31 966 864 €.

Le chiffre d'affaires 2024 figurant dans les comptes statutaires ABBVIE est de 743 396 302 € en hausse de 3,5 % par rapport à l'année 2023.

Les ventes nettes de taxes et autres déductions s'élèvent en 2024 à 653,2 millions €, à la hausse par rapport à l'année 2023 d'environ 0,1 %.

La société comptabilise en chiffre d'affaires les remises conventionnelles dues en application d'une convention conclue avec le CEPS nettes des crédits de remises considérant qu'il s'agit d'un ajustement du prix des médicaments.

L'évolution s'explique principalement par les évènements ci-dessous :

- Le chiffre d'Affaires du produit Humira décroît de 18,9 millions € en 2024. D'une part, les volumes ont été impactés de manière significative par la pénétration des biosimilaires sur le marché de l'Adalimumab. De l'autre, les ventes ont également été affectés par une réduction de prix de 10 % depuis mars 2023. Cette baisse est compensée par la croissance continue du chiffre d'affaires de Rinvoq et Skyrizi d'environ 36,5 millions €.

 Cette performance s'explique, d'un côté, par le lancement, en février 2024, d'indications supplémentaires en gastroentérologie pour Rinvoq, dont la contribution s'élève à +13,0 millions €, et, de l'autre, par la croissance continue de Skyrizi en dermatologie (+15,0 millions €) et en rhumatologie (+4,5 millions €).

- Les ventes en Hépatite C sont en décroissance de 7,4 millions € soit -18%, principalement en raison des effets de la régulation de prix -10% en février 2024 (l'impact de -4,5 millions €) ainsi que la décroissance des volumes -2,9 millions € due à la baisse du marché patients -9% par rapport à 2023.

- Le produit Venclyxto poursuit sa croissance avec une augmentation du CA de 14,7 millions € en 2024. La performance est principalement portée par la forte progression des indications CLL 1ère ligne et de l'AML 1ère ligne.

- Le portefeuille Eye Care est en décroissance sur 2024, avec un total à 116,8 millions €, soit -3,7% par rapport à 2023 :

- Ozurdex poursuit sa croissance portée par une augmentation de 2,2% de ses volumes et termine l'année avec 62,2 millions € de CA.

- Les produits du glaucome sont en décroissance d'environ 5%. Ils font face à une forte concurrence et à la présence des génériques notamment sur les références Ganfort MD et Lumigan.

- Les produits contre la sècheresse oculaire, Refresh et Optive ont connu des problèmes de production entrainant une diminution de leur chiffre d'affaires de 2,5 millions €.

- Duodopa continue de croître, enregistrant une augmentation de 1,5 million € grâce à une base de patients plus élevée qu'en 2023. En 2024, le traitement a gagné 91 patients nets, soit une croissance de 8 % par rapport à 2023.

- Le produit Scyova a été lancé en novembre 2024 et a atteint 0,8 million € de CA en 2024.

- Le Botox Thérapeutique continue également sa progression, avec une augmentation de 1,3 million € par rapport à 2023, ce qui représente une croissance de 4 %.

- Les produits HIV sont en décroissance de 0,4 million € par rapport à l'année précédente.

- La concurrence des génériques demeure très intense pour Sevorane, entraînant une diminution des ventes, passant de 9,0 millions € en 2023 à 7,7 millions € en 2024, soit une baisse de 15 %.

- Les ventes de produits esthétiques nettes de taxes et autres déductions s'élèvent à 41,7 millions € en 2024, enregistrant une baisse de 13,2% par rapport à l'année 2023. L'évolution de l'activité Allergan Esthétique s'explique principalement par les éléments suivants :

 - Le chiffre d'affaires de la gamme Juvederm a connu une forte diminution de 22,1%, principalement en raison de la perte du principal client "grand compte" et d'un marché en décroissance et très concurrentiel avec des prix plus bas.

 - Le produit HArmonyCa continue de s'imposer sur le marché, affichant une croissance impressionnante de 91,7%. L'évènement HarmonyCa Next Level, et la conversion continue de nouveaux clients ont été les éléments clés de cette performance.

 - Le chiffre d'affaires de la gamme Vistabel a progressé de 4,3%, avec une part de marché maintenue dans un marché en croissance.

 - L'activité de cryolipolyse (CoolSculpting) a enregistré une baisse globale de 34,1 % en raison de l'arrêt des ventes des machines CoolSculpting. Toutefois, elle a atteint une certaine stabilité sur les ventes de consommables, affichant une légère diminution de 1,3 %.

La Taxe M 2023 (clause de sauvegarde) a été facturée pour 22,9 millions € et en 2024, elle a été estimée à 57,2 millions € en raison d'une croissance du marché pharmaceutique net estimée à +6,1%.

La société continue également de gérer étroitement les ressources de fabrication et de chaîne d'approvisionnement afin de garantir aux patients un approvisionnement ininterrompu de leurs médicaments.

Règles OCDE Pilier 2

Les règles de Pilier 2 de l'OCDE s'appliquent généralement aux entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires consolidé est égal ou supérieur à 750 millions d'euros. Sous réserve de certains dispositifs transitoires de protection (« safe harbor »), les grandes entreprises multinationales relevant du champ d'application sont tenues de calculer leur taux effectif d'impôt (TEI- GloBE) pour chaque juridiction où elles exercent leurs activités et seront soumises à un impôt complémentaire de la différence entre leur taux effectif d'impôt (TEI) pour chaque juridiction et le taux minimum de 15%. Si le taux effectif d'impôt (TEI) dans une juridiction est de 15% ou plus, aucun impôt complémentaire ne sera payable.

La législation du Pilier 2 a été adoptée en 2023 en France, et est entrée en vigueur le 1er janvier 2024. Le groupe AbbVie a effectué une évaluation de son exposition potentielle à cet impôt complémentaire prévu par Pilier 2 en France. Les résultats de l'analyse sont reflétés dans les états financiers pour l'année 2024.

1.2. Activité de recherche et développement

La société poursuit ses activités de recherche et de développement.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes Généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2015-06 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 23 novembre 2015 et homologué par arrêté ministériel du 4 décembre 2015 (JO du 8 décembre 2015).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

2.2. Utilisation d'Estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2024, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite

3. REGLES D'EVALUATION DES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

3.1. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires d'acquisition.

Les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles sont de 3 ans pour les logiciels et licences et de 5 ans pour les autres immobilisations incorporelles.

3.2. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Evaporateurs	10 ans
Pompes	5 ans

3.3. Autres Immobilisations Financières

Les prêts et créances immobilisés sont valorisés à leur valeur actuelle. Une provision est constatée lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-remboursement.

3.4. Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode du "premier entré, premier sorti" (FIFO), la valeur des marchandises et approvisionnements incluant les frais accessoires d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de critères distincts :

- Lorsque les produits sont défectueux (retours clients, produits en attente de destruction) ou obsolètes (date de péremption empêchant toute commercialisation) ou encore s'il existe un risque spécifique de non-commercialisation, la provision est constituée pour la valeur d'inventaire ;

- Pour l'ensemble des produits, une provision est constituée sur la base des résultats d'une analyse mensuelle de la rotation des stocks tenant compte de la date de péremption et des prévisions de ventes de chacun d'entre eux. La provision est alors calculée en fonction de la valeur d'inventaire pondérée par un coefficient résultant de la durée de commercialisation résiduelle et du poids de l'éventuel sur stockage estimé par rapport aux ventes prévisionnelles.

3.5. Clients et autres créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

3.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

3.7. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.
L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

3.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

3.8.1 Engagements à long terme de retraite, pour primes liées à l'ancienneté et d'autres avantages

Les engagements à long terme de retraite sont comptabilisés par la société pour l'intégralité des provisions pour retraites et autres avantages similaires dont bénéficient ses salariés.
Concernant la provision relative aux engagements des indemnités de fin de carrière, elle est en accord avec la recommandation ANC 2013-02, ainsi les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Le taux d'Actualisation retenu est de 3,4 %.
- Le coefficient de Turn-over est dégressif avec l'âge, il a été revu courant 2020 de sorte qu'il correspond à la rotation moyenne effective des salariés de la Société sur les cinq derniers exercices.
- La table de mortalité utilisée est celle actualisée provenant des services publics statistiques nationaux INSEE 2018 - 2020.
- Le taux de progression des salaires retenu est de 3,5 %.
- La date de départ retenue varie entre 61 ans et 63 ans, en fonction de l'âge des salariés.

En 2024, nous avons décidé de comptabiliser les écarts actuariels dans le compte de résultat pour harmoniser les pratiques au sein du groupe AbbVie. Par conséquent, l'engagement de retraite lié aux indemnités de fin de carrière est inscrit au passif du bilan et s'élève à 19,8 millions €.

Les accords d'entreprise de la société prévoient l'attribution de primes et congés aux salariés dès lors qu'ils atteignent un certain niveau d'ancienneté. Cette attribution est graduelle et s'échelonne sur l'ensemble de la vie professionnelle des salariés au sein de l'entreprise. L'engagement correspondant à ces primes est valorisé à l'aide des mêmes paramètres d'actualisation et de probabilités que ceux utilisés pour le calcul des engagements des indemnités de départ en retraite. Il s'élève à 3,6 millions € en fin d'exercice 2024.

La provision cumulée des Engagements à Long Terme de Retraite et obligations similaires au titre de l'année 2024 s'élève à 23,4 millions €**.**

4. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

5. Changement de Méthodes Comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est à signaler sur l'exercice 2024.

6. Notes relatives aux postes de Bilan et du Compte de Résultat

6.1 Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Sorties	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement					
Fonds de commerce	196 139 413				196 139 413
Autres postes d'immobilisation incorporelles	171 737		58 890	10 345	220 282
Total 1 Incorporelles	196 311 150	**0**	**58 890**	**10 345**	196 359 695
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…..	6 609 055	47 915			6 656 970
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	12 816 144	476 371		166 990	13 125 525
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 405 447	181 105	58 890	139 124	4 388 538
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**23 830 646**	**705 391**	**58 890**	**306 114**	**24 171 033**
Immobilisations corporelles en cours (1)		331 856			331 856
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**331 856**	**0**	**0**	**331 856**
Immobilisations en cours/acomptes	157 788	189 761		331 856	15 693
TOTAL	**220 299 584**	**895 152**	**58 890**	**648 315**	**220 546 421**

Les immobilisations incorporelles brutes (196,3 millions €) correspondent principalement aux éléments du fonds de commerce apportés au 1er octobre 2012 par les sociétés Abbott France (pour 187,1 millions €), Abbott Products (pour 3,8 millions €) et Allergan pour 5,2 millions € en date du 1er novembre 2022.

La variation des immobilisations corporelles +0,4 million € s'explique principalement par :

- L'acquisition de matériels informatiques et mobiliers pour +0,4 million €
- L'acquisition d'évaporateurs et pompes pour +0,3 million €

- La sortie de matériels informatiques et évaporateurs obsolètes pour -0,3 million €.

6.2 Amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	165 959	64 668	10 345	220 282
Total 1	**165 959**	**64 668**	**10 345**	**220 282**
Terrains				
Constructions	4 904 981	349 602	0	5 254 583
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	8 969 888	1 087 600	161 477	9 896 012
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	2 609 864	419 030	191 396	2 837 499
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**16 484 734**	**1 856 232**	**352 873**	**17 988 095**
TOTAL	**16 650 693**	**1 920 900**	**363 218**	**18 208 377**

L'amortissement des immobilisations figurant au bilan enregistre le cumul des dotations constatées depuis les apports effectués au 1er octobre 2012 diminué des cumuls d'amortissements des immobilisations sorties.

6.3 Immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Sorties et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2024	Provision	Valeur Nette au 31/12/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	149 756 830	7 746 512	176 098	157 327 243		157 327 243
TOTAL	149 756 830	7 746 512	176 098	157 327 243		157 327 243

Les immobilisations financières (157,3 millions €) concernent le prêt accordé à Forest à hauteur de 156,1 millions, à des intérêts de 0,2 million € et aux dépôts de garantie pour 1,0 million €.

6.4 Stocks et en-cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2024
Matières premières	111 998		111 998
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	160 052 166	2 069 552	157 982 614
TOTAL	**160 164 164**	**2 069 552**	**158 094 612**

La Valeur Nette du Stock de Marchandises passe de 148,8 millions € en 2023 à 157,9 millions € à fin 2024, soit une hausse du stock en valeur nette de 9,7 millions € expliquée par :

- Une baisse des stocks en valeurs brutes de 12,2 millions € :
 - Ozurdex, spécialité Ophtalmologie pour (- 6,7 millions €) ;
 - Spécialité de Botox thérapeutique pour (- 2,4 millions €) ;
 - Juvederm, spécialité Médecine Esthétique, pour (- 1,7 million €) ;
 - Skyrizi, spécialité en dermatologie, pour (-1,4 million €) ;

- Une hausse des stocks en valeurs brutes de 22,2 millions € :
 - Humira, spécialité Immunologie, pour (+12 millions €) ;
 - Venclyxto, spécialité en Hématologie, pour (+4,8 millions €) ;
 - Scyova, spécialité contre la maladie de Parkinson pour (+2,4 millions €) ;
 - Rinvoq, spécialité en Immunologie, pour (+1,7 million €) ;
 - Maviret, spécialité en Hépatologie pour (+1,3 million €) ;

- La provision pour dépréciation du stock est restée stable par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 2 millions € pour l'exercice 2024.

6.5 Provisions

Provisions inscrites au bilan En Euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**0**	**0**	**0**	**0**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		87 222		87 222
Provisions pour retraites et obligations similaires	28 365 185	82 786	5 032 264	23 415 706
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des Immos				
Provisions pour gros entretien grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	29 923 533	19 580 432	15 242 860	34 261 105
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**58 288 718**	**19 750 440**	**20 275 124**	**57 764 033**
Dépréciation des immobilisations incorporelles				
Dépréciation des immobilisations corporelles				
Dépréciation des immobilisations financières				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Autres immobilisations financières				
Dépréciation des stocks et en cours	2 068 340	655 356	654 144	2 069 552
Dépréciation des comptes clients	689 187		31 518	657 668
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**2 757 527**	**655 356**	**685 662**	**2 727 220**

Aucune provision réglementée n'est comptabilisée dans les livres d'AbbVie.

Les provisions pour Risques et Charges portées au bilan pour 57,7 millions € couvrent les éléments suivants :

- 19,8 millions € couvrant les engagements de retraite contre 24,7 millions € au 31/12/2023.
- 3,6 millions € pour les avantages liés à l'ancienneté des salariés contre 3,6 millions € au 31/12/2023;
- 34,3 millions € pour des risques et litiges divers contre 29,9 millions € au 31/12/2023.

6.6 Etat des échéances des Créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 351,3 millions € en valeurs brutes au 31/12/2024 et l'état des échéances se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**157 327 243**	**156 323 997**	**1 003 246**
Créances rattachées à des participations			
Prêts	156 323 997	156 323 997	
Autres immobilisations financières	1 003 246		1 003 246
ACTIF CIRCULANT :	**195 991 511**	**195 991 511**	**0**
Clients	107 394 969	107 394 969	
Clients douteux	657 668	657 668	
Personnel et comptes rattachés	277 527	277 527	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	2 819 959	2 819 959	
Groupe et associés	81 185 152	81 185 152	
Débiteurs divers	518 506	518 506	
Charges constatées d'avance	1 140 433	1 140 433	
TOTAL	**351 321 457**	**350 318 211**	**1 003 246**

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

Les créances clients s'établissent à 107,4 millions € contre 99,4 millions € en 2023.
La hausse des créances clients de fin d'année s'explique par un montant des lettres de change remises en banque en fin d'année et sera encaissé début janvier.

Le DSO (délai de paiement des clients) est stable sur l'année, les créances clients représentent 35,8 jours de chiffre d'affaires en 2024 comme sur 2023.

Les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 0,7 million €, et sont en légère baisse.

Le poste créances Groupe s'élève à 81,2 millions €. Il est constitué principalement de créances clients inter-compagnies pour 33,3 millions € et d'autre part de notre position de cash pool positive de 47,8 millions € soit une augmentation de 77,5 millions € par rapport à l'exercice précédent.

6.7 Etat des échéances des Dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	14 466	14 466		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	39 698 619	39 698 619		
Personnel et comptes rattachés	23 765 357	23 765 357		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 186 603	13 186 603		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	250 873 905	250 873 905		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	45 724 598	45 724 598		
Autres dettes	395 467	395 467		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	2 705 331	2 705 331		
TOTAL	**376 364 345**	**376 364 345**	**0**	**0**

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Les dettes Fournisseurs et comptes rattachés sont de 39,7 millions €, en hausse de 12,8 millions € par rapport à 2023. La progression des dettes fournisseurs s'explique par la hausse des factures non parvenues pour l'exercice 2024 liée à une hausse des charges externes.

Le poste "Autres Impôts et Taxes" concernent les dettes et provisions de taxes et remises conventionnelles sur médicaments ainsi que le montant des prélèvements à la source à verser pour le compte des employés, au total ce poste représente un montant de 250,8 millions €.

Le poste "Groupe et associés" diminue de 11,6 millions €. Il se compose d'une part, des dettes fournisseurs inter-compagnies (achat de marchandises) 45,6 millions €, en hausse sur décembre 2024 ,celui-ci varie sensiblement en fonction des produits livrés sur la fin d'année et d'une dette d'impôt sur les sociétés vis de vis de Forest Holdings, tête de groupe fiscal pour 0,1 millions €. Le montant à verser au titre de l'impôt société au 31/12/2024 est de 14,9 millions € tandis que les acomptes versés sur 2024 représentent une somme de 14,8 millions €.

6.8 Produits constatés d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits d'exploitation	2 705 331	1 962 050
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**2 705 331**	**1 962 050**

Les produits constatés d'avance sont constitués du chiffre d'affaires lié aux produits non réceptionnés par les clients à la date de clôture.

6.9 Charges constatées d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Charges d'exploitation	1 140 433	834 626
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**1 140 433**	**834 626**

Les charges constatées d'avance enregistrent les charges comptabilisées pendant l'exercice mais relatives à un exercice ultérieur.
Les charges constatées d'avance concernent notamment des charges de loyer du bâtiment pour 0,9 million €, ainsi que diverses charges liées à des évènements prévus sur 2025 pour 0,2 million €.

6.10 Écarts de conversion Actif-Passif

Postes concernés En Euros	ECART DE CONVERSION ACTIF TOTAL	Compensé par Couverture de change	Provisions pour perte de changes	Ecart de conversion Actif
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation	87 222		87 222	87 222
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations				
Total des Ecarts de conversion	**87 222**	**0**	**87 222**	**87 222**

Un écart de conversion Actif a été constaté sur 2024 pour un montant de 87 222 euros, le montant d'écart de conversion Passif à la clôture au 31/12/2023 a été repris sur l'exercice 2024.

6.11 Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombres de titres A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursé pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	148 277 186	0	0	148 277 186	0,90

Ces actions sont intégralement détenues par la société Allergan Holdings France située à Courbevoie en France.

6.12 Variation des capitaux propres

(En Euros)	Variation des capitaux propres					
	Au 31/12/2023	Variation de capital	Affectation du résultat 31/12/2023	Résultat de l'exercice	Autres variations	Au 31/12/2024
Capital social	133 449 467					133 449 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport	22 846 322					22 846 322
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	9 457 214		1 325 701			10 782 915
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	99 001 666		25 188 312			84 189 978
Résultat de l'exercice	26 514 013		-26 514 013	31 966 864	40 000 000	31 966 864
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Total Capitaux Propres	**291 268 682**	**0**	**0**	**31 966 864**	**40 000 000**	**283 235 546**

Le résultat de l'exercice 2023 a été affecté à la réserve légale pour 1,3 million € et le solde au report à nouveau. Il a été procédé à une distribution de dividendes sur l'exercice 2024 pour un montant de 40,0 millions €.

6.13 Eléments concernant les entreprises liées et participations

Chiffres exprimés en euros	Entreprises liées	Participations	Total 2024	Entreprises liées	Participations	Total 2023
Avances et acomptes sur immobilisations						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Prêts	156 123 119		156 123 119			148 416 039
Autres immobilisations financières	200 878		200 878			376 977
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	81 185 152		81 185 152			3 612 164
Capital souscrit appelé, non versé						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
Emprunts et dettes financières divers						
Avances et acomptes reçus sur commandes						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	45 724 598		45 724 598			57 298 290
Produits de participations						
Autres produits financiers						
Charges financières	0		0	0		0

Les créances clients envers le Groupe correspondent au montant des créances inter compagnies pour 33,3 millions € et d'autre part à notre position de cash pool positif de 47,8 millions €, incluant les intérêts du prêt vers Forest Holding France pour un montant de 0,1 million €.

Les dettes envers le Groupe correspondent aux comptes courants qui enregistrent les dettes d'approvisionnements auprès du Groupe pour 42,3 millions €, 1,0 million écart de change, et une dette d'impôt sur les sociétés de 2,4 millions €.

6.14 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024			Exercice 2023
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	722 604 533	463	722 604 996	698 725 666
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	420 427	20 370 878	20 791 306	19 267 494
Chiffre d'affaires	**723 024 961**	**20 371 341**	**743 396 302**	**717 993 160**
%	97	3	100	

6.15 Chiffre d'Affaires par zone géographique

Répartition par zone géographique (En euros)	Exercice 2024	Exercice 2023
France	723 024 961	698 725 666
Etranger	20 371 341	19 267 494
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**743 396 302**	**717 993 160**

La variation du chiffre d'affaires de +25,4 millions € est due à la hausse des ventes de marchandises France pour +23,3 millions € et à une augmentation du niveau des refacturations pour 1,1 million €.

6.16 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 9,4 millions € et s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	9 932 916	4 393 268
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	9 932 916	4 393 268
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	474 698	864 562
Dotations financières aux amortissements et provisions	87 222	
Intérêts et charges assimilées	387 476	864 562
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**9 458 217**	**3 528 706**

Les charges d'intérêts concernent essentiellement les escomptes financiers accordés aux clients, les produits financiers représentent les intérêts sur prêts reçus de Forest Holding France, le différentiel est généré par notre position de cash pool avec Abbvie Finance BV.

6.17 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice est une perte de 25 305 € s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 305	229 236
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 173	148 389
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 131	80 847
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-25 305**	**-229 236**

Le résultat exceptionnel est lié au résultat de la cession, en valeur nettes, d'immobilisations, essentiellement du matériels défectueux ou obsolètes et de diverses pénalités.

6.18 Impôt sur les Sociétés

Le montant de l'Impôt sur les Sociétés de 14,9 millions € se décompose ainsi :

Impôt sur les sociétés au taux standard de 25,0 % pour 18,3 millions €
Contribution sociale de 3,3% pour 0,6 million €

Sur lesquels viennent en déduction :

- La déduction Mécénat pour - 0,1 million €
- Le Crédit Impôt Recherche pour - 3,7 millions €, et Famille pour un montant marginal.

Aux termes d'un accord intervenu au cours de l'année 2022, la société a conclu une convention d'intégration fiscale avec la société « FOREST HOLDINGS FRANCE » qui détient indirectement ses titres à plus de 95 %.

Le groupe fiscal formé par « FOREST HOLDINGS France » et ses filiales est régi par les dispositions suivantes : chaque filiale verse à « FOREST HOLDINGS France », à titre de Contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat de l'exercice si elle était imposée distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les filiales auraient bénéficié en l'absence de l'intégration.

La convention ne contient pas de clause de rétrocession des déficits.

6.19 Accroissements et allégements de la dette future

Rubriques Allégements futurs du résultat taxable (en milliers €)	Exercice 2024	Exercice 2023
Provision pour indemnité de départ en retraite	19 790 584	21 299 354
Provision pour participation des salariés	6 369 584	5 996 163
Provision pour dépréciation clients		
Provision pour plan d'épargne action et options d'achat d'actions		
Provision sur CA	1 467 353	962 835
Provision pour indemnité de licenciement	485 982	620 199
Contribution de solidarité	1 070 926	992 034
Provision pour retraite supplémentaire		
Provision pour charges diverses	11 324 475	756 882
Risque de change	87 222	
TOTAL	**40 596 126**	**30 627 466**

7. Ventilation de l'effectif moyen

Année fiscale 2024	Effectif
Ingénieurs et Cadres	757
Agents de maîtrise,	66
Techniciens et employés	20
Ouvriers	
Autres	
TOTAL	**843**
Dont Apprentis	47

8. Rémunération des dirigeants

Cette information, qui aurait pour effet de divulguer une situation individuelle, n'est pas précisée.

9. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, à raison de leur fonction dans l'ensemble de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 206 682 €.

10. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale	AbbVie Inc
Siège social	1 Road North Waukegan IL 60064 North Chicago, Illinois (Etats-Unis)

Une consolidation est également établie conformément aux normes US Gaap par AbbVie Inc. Allergan Holding France détenant 100% des titres d'Abbvie SAS, elle est exemptée de produire des comptes consolidés, conformément aux règles et méthodes françaises (article R. 233-15 du Code du Commerce).